

Le Comité de vérification

Le Comité de vérification, en tant que comité du Conseil, est chargé de superviser les systèmes administratifs en ce qui a trait à la comptabilité financière, aux rapports, aux contrôles internes, à la protection des actifs de la Ville, au respect des exigences légales et à l'utilisation efficace et efficiente des ressources.

Le Comité de vérification joue un rôle fondamental au niveau de la communication entre le Conseil, le vérificateur externe et la direction, et facilite un examen impartial, objectif et indépendant des pratiques de gestion.

Le Comité de vérification fournit des conseils et des recommandations au Conseil sur toutes les questions relevant de sa responsabilité.

Les membres du Comité de vérification

Les membres du Comité de vérification pour l'exercice financier 2021 :

CONSEIL

Steven Erdelyi, Conseiller (Président)

Mitchell Brownstein, Maire

Dida Berku, Conseillère

Mitchell Kujavsky, Conseiller

Lior Azerad, Conseiller (novembre-décembre)

ADMINISTRATION

Jonathan Shecter, Directeur général

Tanya Abramovitch, Directrice générale associée

Nadia Di Furia, Directrice générale associée

Angelo Marino, Trésorier

MEMBRE DU PUBLIC

Vacant

Les réunions du Comité de vérification

Le Comité de vérification a tenu six (6) réunions en 2021, au cours des mois suivants : février, avril, juin, juillet, septembre et novembre.

Plan d'action du Comité de vérification

Le Comité de vérification établit un plan d'action pour les mandats de vérification spécifiques qu'il souhaite examiner sur une base annuelle. Le plan d'action pour l'exercice financier 2021 est le suivant :

1. VÉRIFICATION DE L'OPTIMISATION DES RESSOURCES mandat et suivi de l'audit d'optimisation pour la délivrance et le rapprochement des permis d'urbanisme

En raison des mesures de sécurité provinciales, l'audit sur l'optimisation des ressources (rapport coûts-avantages) a commencé plus tard que prévu (octobre 2021). Les résultats et les recommandations de l'audit ont été présentés au Comité de vérification en avril 2022.

2. PROCESSUS DE CONTRÔLE INTERNE

évaluer l'efficacité des contrôles existants pour différents services

Les Services financiers ont présenté les contrôles internes spécifiques pour le service et les contrôles internes généraux existants pour la ville. L'examen des contrôles internes des autres services a été reporté à l'exercice 2022.

3. RECOMMANDATIONS POUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022

fournir des lignes directrices pour déterminer les économies budgétaires récurrentes durables possibles apprises en 2020 (en raison de la pandémie de la COVID)

Le comité a discuté des réductions budgétaires appliquées en 2020; toutefois, après examen, il a été déterminé que très peu de réductions budgétaires pouvaient être récurrentes ou durables sans réduire les services aux contribuables.

Les rapports du Comité de vérification

Les projets de procès-verbaux des réunions du Comité de vérification sont soumis au Conseil (en comité plénier).

Les recommandations du Comité de vérification doivent être soumises au Conseil (en comité plénier ou à la séance du conseil) en tant que points distincts à l'ordre du jour nécessitant une approbation officielle.

Le Comité de vérification produit un rapport annuel à l'intention du Conseil municipal, qui met en évidence les activités examinées et les réalisations au cours de l'exercice financier. Le rapport est affiché sur le site Web de la ville.

Sommaire du travail effectué en 2021

Examen et approbation des points suivants :


- Plan d'audit externe de fin d'année 2020 présenté par Denis Hérard (Deloitte)
- Provision pour contestations fiscales au 31 décembre 2020
- Mandat du Comité de vérification—Plan d'action pour 2021
- Calendrier du processus d'élaboration du budget 2022
- Budget 2021 révisé au 30 juin 2021
- Budget 2021 révisé au 30 septembre 2021

Examen et recommandation des points suivants :

- Attribution des années d'option pour les vérifications externes (2021 et 2022) à Deloitte
- Tenue d'une réunion de consultation publique prébudgétaire sur le budget 2022
- Calendrier 2020 pour la vente d'immeubles pour non-paiement de taxes
- Compensation pour les services municipaux aux propriétés non imposables pour l'année 2021
- Projet de budget d'immobilisations plan quinquennal 2022 – 2026
- Projet de budget de fonctionnement 2022

Examen et suivi des points suivants :

- Conciliation de l'inventaire et ajustement de fin d'année 2020
- Transactions au compte bancaire RBC—janvier à décembre 2020
- Budget de fonctionnement 2020—résultats de fin d'exercice
- Réserve financière pour le service de l'eau au 31 décembre 2020
- Solde des excédents et des réserves du système au 31 décembre 2020
- Remises effectuées pour filtres à eau
- Rapport sur la politique d'investissement préparée par le trésorier de la Ville pour 2020
- Indicateurs de performance du MAMH (Profil 2019) et comparaisons des dettes
- Résultats de fin d'exercice de l'agglomération de Montréal au 31 décembre 2020
- Soldes débiteurs impayés pour les programmes de loisirs
- Demande de la Ville de Montréal concernant : subvention TECQ et FCCQ pour l'exercice financier 2020
- Perspective budgétaire de la Ville de Montréal 2022 – 2024
- Demandes de permis pour abris Tempo en 2021
- Programme de financement du MAMH pour 2022—financement de la dette à long terme
- Nouveau format de compte de taxes pour 2022
- Subvention pour bornes de recharge électriques pour 2021 et recommandation pour 2022



Steven Erdelyi

Président du Comité de vérification

Examen des résultats financiers

Les membres du Conseil ont passé en revue les états financiers de 2020 avec Deloitte, vérificateur externe, et le trésorier de la Ville. Sur la base de cet examen et des discussions avec l'administration, le Comité de vérification a estimé que la préparation des états financiers avait été effectuée conformément aux normes comptables applicables et qu'ils présentaient fidèlement la situation financière et les résultats de la ville pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020.

Examen des systèmes de contrôle interne

Le Comité de vérification a examiné l'importance et l'efficacité des systèmes de contrôle interne (les contrôles financiers, opérationnels et de gestion des risques, ainsi que les contrôles destinés à détecter les fraudes importantes). L'examen des contrôles internes à l'échelle de la ville faisait partie du plan d'action du Comité de vérification pour 2021. Bien que l'examen ait débuté au cours de l'exercice 2021, le Comité de vérification n'a pas été en mesure de formuler un avis sur l'efficacité des contrôles internes au 31 décembre 2021. Les contrôles internes seront examinés plus en détail au cours de l'exercice 2022.

Examen de la comptabilité et des rapports financiers

Le Comité de vérification a passé en revue la présentation et la conformité des rapports financiers préparés par l'administration et s'en est déclaré satisfait.

Les rapports suivants ont été examinés par le Comité de vérification à chaque réunion :

- | | |
|---|--|
| • Rapport budgétaire 2021 par service | • Mise à jour des projets du fonds de roulement |
| • Mise à jour des projets d'investissement | • Rapport sur le carburant (mensuel) |
| • Transferts budgétaires (mensuel) | • Revenus des amendes et des infractions routières (mensuel) |
| • Droits de mutation (mensuel) | • Créances de taxes municipales |
| • Dons en nature—Loisirs et parcs | • Créances diverses |
| • Dons et contributions financières de la Ville | • Frais juridiques et frais d'huissier |
| | • Factures Visa (mensuel) |

Renouvellement du mandat du vérificateur externe

Le Comité de vérification a été satisfait de la performance de Deloitte au cours des dernières années, de son indépendance et de son objectivité, et c'est pourquoi il a recommandé le renouvellement du mandat de Deloitte en tant que vérificateur externe de la Ville pour les exercices 2021 et 2022.

• Côte Saint-Luc, le 29 avril 2022